

Facture du 02/04/2023 n° 10170053528
Récapitulatif de votre facture


Total Electricité (HT)		18 884,00 €
Fourniture		14 842,12 €
Mécanisme de capacité		1 018,87 €
Acheminement		3 023,01 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		301,50 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		272,82 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)		28,68 €
Services (HT)		0,00 €
Services		0,00 €
Divers (HT)		20,03 €
Pénalités diverses		20,03 €
Total Hors TVA		19 205,53 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	3 837,10 €
Total non soumis à la TVA	20,03	0,00 €
TVA à 20,00%	19 185,50	3 837,10 €
Total TTC facturés sur la période		23 042,63 €

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix
Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé
Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Réclamations
Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.



Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :
94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

**Facture du 02/04/2023 n° 10170053528**
Détail de facturation complémentaire

Pénalités diverses : intérêts pour retard de paiement

20,03 € HT

Intérêts pour retard de paiement de la facture 10162109842 du 02/12/2022

Taux de TVA
20,03 € Non soumis



LE JARDIN DES PAPES

Détail de votre facturation par site du 02/04/2023 n° 10170053528

Données contrat

Contrat Expert
 Réf. de votre contrat 2010005629632
 Prix non réglementés
 Souscrit depuis le 09/09/2022
 Venant à échéance le 08/09/2025
 Groupe de sites : LOT C2 4P

Données Point de Livraison

2001 AVENUE DWIGHT EISENHOWER 84200 CARPENTRAS
 Réf Acheminement Electricité : 50082297203029

Document à conserver 10 ans

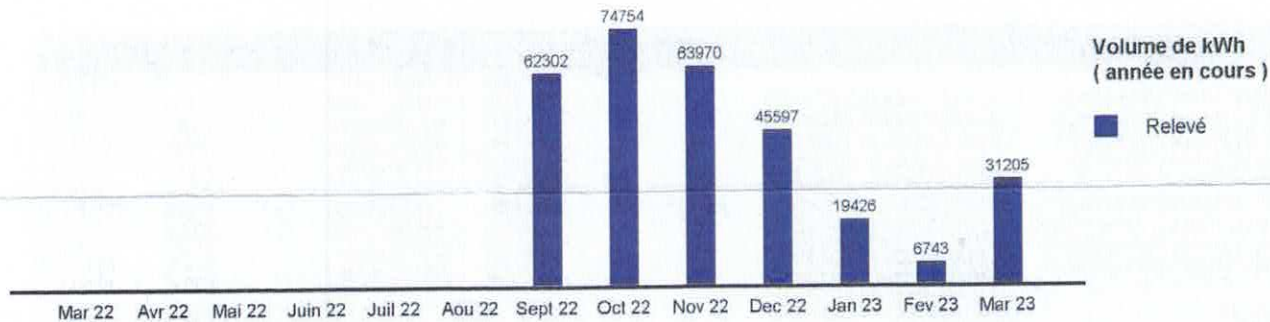
Urgence

Dépannage Electricité Enedis

0 811 010 211

Service 0,05 €/appel
 + prix appel

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				15 860,99 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	293,67 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/02/2023 au 30/04/2023	97,89 €/mois	293,67 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 57 374 kWh	Prix unitaire HT	15 567,32 € Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 31/03/2023	35 476 kWh	31,838 c€/kWh	11 294,85 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/01/2023 au 31/03/2023	21 898 kWh	14,858 c€/kWh	3 253,60 € 20,00 %
Mécanisme de capacité Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 31/03/2023	35 476 kWh	2,872 c€/kWh	1 018,87 € 20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				3 023,01 € HT
	Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 01/01/2023 au 30/01/2023		-30,97 €	20,00 %
Composante de gestion - Reprise	du 01/02/2023 au 02/03/2023		-30,97 €	20,00 %
Composante de gestion - Reprise	du 01/03/2023 au 30/03/2023		-30,97 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/01/2023 au 31/01/2023	31.000 c.j	103,23 c€/c.j	32,00 € 20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/02/2023 au 28/02/2023	28.000 c.j	103,23 c€/c.j	28,91 € 20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/03/2023 au 31/03/2023	31.000 c.j	103,23 c€/c.j	32,00 € 20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/01/2023 au 31/01/2023	30.000 c.j	103,23 c€/c.j	30,97 € 20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/02/2023 au 30/02/2023	30.000 c.j	103,23 c€/c.j	30,97 € 20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/03/2023 au 30/03/2023	30.000 c.j	103,23 c€/c.j	30,97 € 20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/04/2023 au 30/04/2023	30.000 c.j	103,23 c€/c.j	30,97 € 20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 01/01/2023 au 30/01/2023		-26,24 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 01/02/2023 au 02/03/2023		-26,24 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 01/03/2023 au 30/03/2023		-26,24 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/01/2023 au 31/01/2023	31.000 p.j	87,45 c€/p.j	27,11 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/02/2023 au 28/02/2023	28.000 p.j	87,45 c€/p.j	24,49 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/03/2023 au 31/03/2023	31.000 p.j	87,45 c€/p.j	27,11 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/01/2023 au 31/01/2023	30.000 p.j	87,45 c€/p.j	26,24 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/02/2023 au 02/03/2023	30.000 p.j	87,45 c€/p.j	26,24 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/03/2023 au 30/03/2023	30.000 p.j	87,45 c€/p.j	26,24 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/04/2023 au 30/04/2023	30.000 p.j	87,45 c€/p.j	26,24 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 01/01/2023 au 30/01/2023	PS pondérée : 600 kW	-357,48 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 01/02/2023 au 02/03/2023	PS pondérée : 600 kW	-357,48 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 01/03/2023 au 30/03/2023	PS pondérée : 600 kW	-357,48 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/01/2023 au 31/01/2023	18600.000 kW	1,99 c€/kW	369,40 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/02/2023 au 28/02/2023	16800.000 kW	1,99 c€/kW	333,65 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/03/2023 au 31/03/2023	18600.000 kW	1,99 c€/kW	369,40 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/01/2023 au 31/01/2023	18000.000 kW	1,99 c€/kW	357,48 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/02/2023 au 02/03/2023	18000.000 kW	1,99 c€/kW	357,48 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/03/2023 au 30/03/2023	18000.000 kW	1,99 c€/kW	357,48 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/04/2023 au 30/04/2023	18000.000 kW	1,99 c€/kW	357,48 € 20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 01/01/2023 au 31/01/2023	2851.000 kWh	4,42 c€/kWh	126,01 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 31/01/2023	8403.000 kWh	3,52 c€/kWh	295,79 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/01/2023 au 31/01/2023	8172.000 kWh	2,26 c€/kWh	184,69 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 01/01/2023 au 31/01/2023	0.000 kWh	1,35 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 01/01/2023 au 31/01/2023	0.000 kWh	0,84 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 01/02/2023 au 28/02/2023	1070.000 kWh	4,42 c€/kWh	47,29 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/02/2023 au 28/02/2023	3180.000 kWh	3,52 c€/kWh	111,94 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/02/2023 au 28/02/2023	2493.000 kWh	2,26 c€/kWh	56,34 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 01/02/2023 au 28/02/2023	0.000 kWh	1,35 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 01/02/2023 au 28/02/2023	0.000 kWh	0,84 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 01/03/2023 au 31/03/2023	0.000 kWh	4,42 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/03/2023 au 31/03/2023	19972.000 kWh	3,52 c€/kWh	703,01 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/03/2023 au 31/03/2023	11233.000 kWh	2,26 c€/kWh	253,87 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 01/03/2023 au 31/03/2023	0.000 kWh	1,35 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 01/03/2023 au 31/03/2023	0.000 kWh	0,84 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Pointe	du 01/01/2023 au 31/01/2023	0.000 kW	725,00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Hiver	du 01/01/2023 au 31/01/2023	0.000 kW	711,00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Hiver	du 01/01/2023 au 31/01/2023	0.000 kW	691,00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Eté	du 01/01/2023 au 31/01/2023	0.000 kW	682,00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Eté	du 01/01/2023 au 31/01/2023	0.000 kW	637,00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Pointe	du 01/02/2023 au 28/02/2023	0.000 kW	725,00 c€/kW	0,00 € 20,00 %


Détail de votre facturation par site du 02/04/2023 n° 10170053528

Données contrat

Contrat Expert
 Réf. de votre contrat 2010005629632
 Prix non réglementés
 Souscrit depuis le 09/09/2022
 Venant à échéance le 08/09/2025
 Groupe de sites : LOT C2 4P

Données Point de Livraison

2001 AVENUE DWIGHT EISENHOWER 84200 CARPENTRAS
 Réf Acheminement Electricité : 50082297203029

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)

		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Dépassement quadratique Heures Pleines Hiver	du 01/02/2023 au 28/02/2023	0,000 kW	711.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Hiver	du 01/02/2023 au 28/02/2023	0,000 kW	691.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Eté	du 01/02/2023 au 28/02/2023	0,000 kW	682.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Eté	du 01/02/2023 au 28/02/2023	0,000 kW	637.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Pointe	du 01/03/2023 au 31/03/2023	0,000 kW	725.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Hiver	du 01/03/2023 au 31/03/2023	0,000 kW	711.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Hiver	du 01/03/2023 au 31/03/2023	0,000 kW	691.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Eté	du 01/03/2023 au 31/03/2023	0,000 kW	682.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Eté	du 01/03/2023 au 31/03/2023	0,000 kW	637.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Tangente Phi : 0.283	du 01/01/2023 au 31/01/2023				
Composante réactive gratuite	du 01/01/2023 au 31/01/2023			0,00 €	
Eléments de calcul, pour information	11254 kWh (6h-22h)	3182kVAh (6h-22h)	3182 kVAh en franchise		
Tangente Phi : 0.092	du 01/02/2023 au 28/02/2023				
Composante réactive gratuite	du 01/02/2023 au 28/02/2023			0,00 €	
Eléments de calcul, pour information	4250 kWh (6h-22h)	389kVAh (6h-22h)	389 kVAh en franchise		
Tangente Phi : 0.367	du 01/03/2023 au 31/03/2023				
Composante réactive gratuite	du 01/03/2023 au 31/03/2023			0,00 €	
Eléments de calcul, pour information	19972 kWh (6h-22h)	7324kVAh (6h-22h)	7324 kVAh en franchise		

Services

	Assiette	0,00 € HT	Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)

	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/01/2023 au 31/03/2023	57 374 kWh	0,05000 c€/kWh	28,68 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/01/2023 au 01/04/2023	1 244,07	21,93 %	272,82 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site

	Assiette	3 837,09 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		19 185,50 €	3 837,09 €

Total TTC pour ce site

		23 022,59 € TTC
--	--	-----------------

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031636452767 Type de compteur : PME-PMI
 Pertes Fer : 0,950 W Pertes Joule : 1,010
 Acheminement : Tarif HTA5 à Pointe Fixe Courte Utilisation
 Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 600

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures de pointe	1 000
Opérateur Heures pleines hiver	1 000
Opérateur Heures creuses hiver	1 000
Opérateur Heures pleines été	1 000
Opérateur Heures creuses été	1 000

Index (relevés / estimés)

	index de début	index de fin
Pointe	55848 le 01/01/2023	58699 le 31/01/2023
Heures Pleines Hiver	378566 le 01/01/2023	386969 le 31/01/2023
Heures Creuses Hiver	297025 le 01/01/2023	305197 le 31/01/2023
Heures Pleines Eté	1305461 le 01/01/2023	1305461 le 31/01/2023
Heures Creuses Eté	708635 le 01/01/2023	708635 le 31/01/2023
Pointe	58699 le 01/02/2023	59769 le 28/02/2023
Heures Pleines Hiver	386969 le 01/02/2023	390149 le 28/02/2023
Heures Creuses Hiver	305197 le 01/02/2023	307690 le 28/02/2023
Heures Pleines Eté	1305461 le 01/02/2023	1305461 le 28/02/2023
Heures Creuses Eté	708635 le 01/02/2023	708635 le 28/02/2023
Pointe	59769 le 01/03/2023	59769 le 31/03/2023
Heures Pleines Hiver	390149 le 01/03/2023	410121 le 31/03/2023
Heures Creuses Hiver	307690 le 01/03/2023	318923 le 31/03/2023
Heures Pleines Eté	1305461 le 01/03/2023	1305461 le 31/03/2023
Heures Creuses Eté	708635 le 01/03/2023	708635 le 31/03/2023

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 01/01/2023 au 31/01/2023 : Pointe	69
du 01/01/2023 au 31/01/2023 : Heures Pleines Hiver	73
du 01/01/2023 au 31/01/2023 : Heures Creuses Hiver	66
du 01/01/2023 au 31/01/2023 : Heures Pleines Eté	0
du 01/01/2023 au 31/01/2023 : Heures Creuses Eté	0
du 01/02/2023 au 28/02/2023 : Pointe	29
du 01/02/2023 au 28/02/2023 : Heures Pleines Hiver	29
du 01/02/2023 au 28/02/2023 : Heures Creuses Hiver	12
du 01/02/2023 au 28/02/2023 : Heures Pleines Eté	0
du 01/02/2023 au 28/02/2023 : Heures Creuses Eté	0
du 01/03/2023 au 31/03/2023 : Pointe	0
du 01/03/2023 au 31/03/2023 : Heures Pleines Hiver	132
du 01/03/2023 au 31/03/2023 : Heures Creuses Hiver	72
du 01/03/2023 au 31/03/2023 : Heures Pleines Eté	0
du 01/03/2023 au 31/03/2023 : Heures Creuses Eté	0



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,95 €/appel
+ prix appel

FLX10100276001667-07RSDQ02

LE JARDIN DES PAPES
EURL JARDIN DES PAPES
2001 AVENUE DWIGHT EISENHOWER
84200 CARPENTRAS

FG230407

Facture du 11/04/2023 n° 10170624862



Electricité

Montant Hors TVA 317,93 €
Montant TVA (payée sur les débits) 55,09 €

Facture TTC 373,02 €

Montant restant dû avant facture 653,87 €

Des montants dûs antérieurs n'ont pas été totalement réglés.

Montant total à payer (TTC) 1 026,89 €

à régler avant le 26/04/2023

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

• Prochaine facture vers le 11/05/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 2898823068
Compte commercial : 1-AR7XA1Y

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti

Nom du client

EURL JARDIN DES PAPES

Lieu de consommation

Référence acheminement : 50025433774593
1215 AVENUE JOHN FITZGERALD KENNEDY
84200 CARPENTRAS

6061

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007
RUM : TIP049228988230682895946855561104

Flasher-moi pour



autog. les inf.

IBAN :

JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

LE JARDIN DES PAPES
EURL JARDIN DES PAPES
2001 AVENUE DWIGHT
EISENHOWER 84200
CARPENTRAS

TIPSEPA

EST

Identification
réglement

922898823068289594685556

Montant en euros

1 026,89

EDF
ENTREPRISES
75937 PARIS Cedex 19

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

101706248629

070115110412 40922898823068289594685556904104

102689

Détail de votre facture du 11/04/2023 n° 10170624862

Document à conserver 10 ans

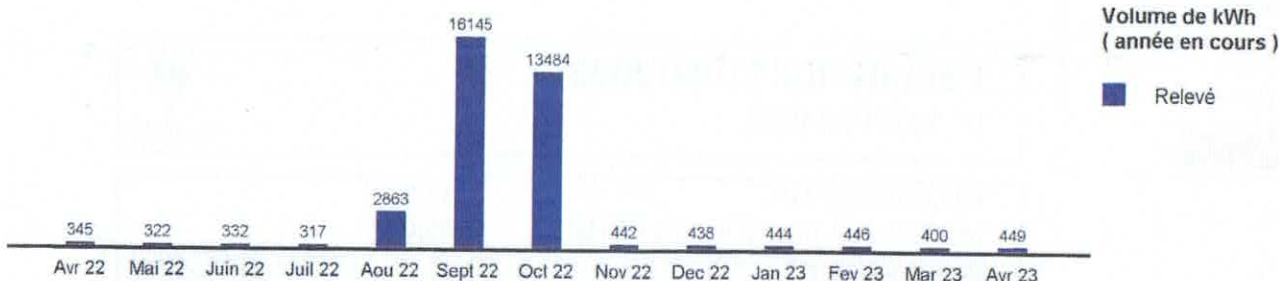
Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-BRM6KQY
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 26/04/2020
Venant à échéance le 25/04/2023

Données Point de Livraison

1215 AVENUE JOHN FITZGERALD KENNEDY 84200
CARPENTRAS
Réf Acheminement Electricité : 50025433774593

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				66,71 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/04/2023 au 30/04/2023	32,50 €/mois	32,50 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 449 kWh	Prix unitaire HT	34,21 € Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Hiver	du 09/03/2023 au 08/04/2023	221 kWh	10,512 c€/kWh	23,23 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 09/03/2023 au 08/04/2023	111 kWh	5,732 c€/kWh	6,36 € 20,00 %
Electricité Heures Pleines Eté	du 09/03/2023 au 08/04/2023	76 kWh	4,641 c€/kWh	3,53 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 09/03/2023 au 08/04/2023	41 kWh	2,666 c€/kWh	1,09 € 20,00 %
Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)			174,30 € HT	
Composante de gestion - Reprise	du 09/03/2023 au 07/04/2023	Quantité	Prix unitaire HT	Taux de TVA
Composante de gestion - Echu	du 09/03/2023 au 08/04/2023	31.000 c.j	51,58 c€/c.j	15,99 € 20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 09/04/2023 au 08/05/2023	30.000 c.j	51,58 c€/c.j	15,48 € 20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 09/03/2023 au 07/04/2023			-19,75 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 09/03/2023 au 08/04/2023	31.000 p.j	65,82 c€/p.j	20,40 € 20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 09/04/2023 au 08/05/2023	30.000 p.j	65,82 c€/p.j	19,75 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 09/03/2023 au 07/04/2023	PS pondérée : 110 kW		-115,90 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 09/03/2023 au 08/04/2023	3410.000 kW	3,51 c€/kW	119,76 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 09/04/2023 au 08/05/2023	3300.000 kW	3,51 c€/kW	115,90 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 09/03/2023 au 08/04/2023	221.000 kWh	5,28 c€/kWh	11,67 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 09/03/2023 au 08/04/2023	111.000 kWh	3,64 c€/kWh	4,04 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 09/03/2023 au 08/04/2023	76.000 kWh	2,28 c€/kWh	1,73 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 09/03/2023 au 08/04/2023	41.000 kWh	1,73 c€/kWh	0,71 € 20,00 %
Durée de dépassement	du 09/03/2023 au 08/04/2023	0.000 h	1052,00 c€/h	0,00 € 20,00 %

Détail de votre facture du 11/04/2023 n° 10170624862

Données contrat

Contrat Garanti
 Réf. de votre contrat 1-BRM6KQY
 Prix non réglementés
 Souscrit depuis le 26/04/2020
 Venant à échéance le 25/04/2023

Données Point de Livraison

1215 AVENUE JOHN FITZGERALD KENNEDY 84200
 CARPENTRAS
 Réf Acheminement Electricité : 50025433774593

Services	0,00 € HT	Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	INCLUS	

Pénalités diverses	42,46 € HT	Taux de TVA
--------------------	------------	-------------

Intérêts pour retard de paiement de la facture 10168629861 du 15/03/2023	2,46 €	Non soumis
Indemnité forfaitaire pour la facture 10168629861 du 15/03/2023	40,00 €	Non soumis

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				34,46 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 09/03/2023 au 08/04/2023	449 kWh	0,05000 c€/kWh	0,22 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 09/03/2023 au 09/04/2023	156,15	21,93 %	34,24 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site	317,93 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette 42,46 €	55,09 €
Total non soumis à la TVA	275,47 €	55,09 €
TVA à 20,00%		
Total TTC pour ce site	373,02 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031536337805 Type de compteur : PME-PMI
 Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
 Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 110

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver	240
Opérateur Heures creuses hiver	240
Opérateur Heures pleines été	240
Opérateur Heures creuses été	240

Index (relevés / estimés)	Index de début	Index de fin
Heures Pleines Hiver	65652 le 09/03/2023	65873 le 08/04/2023
Heures Creuses Hiver	29297 le 09/03/2023	29408 le 08/04/2023
Heures Pleines Eté	550414 le 09/03/2023	550490 le 08/04/2023
Heures Creuses Eté	184532 le 09/03/2023	184573 le 08/04/2023

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 09/03/2023 au 08/04/2023	Heures Pleines Hiver	2
du 09/03/2023 au 08/04/2023	Heures Creuses Hiver	2
du 09/03/2023 au 08/04/2023	Heures Pleines Eté	1
du 09/03/2023 au 08/04/2023	Heures Creuses Eté	2

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

34,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
 2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
 1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
 1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 1,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier

Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet

e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200 Service 0,05 Cappel
+ prix appel

S31076097023 ☐ 00258 TF 491746



FLX10600257801028-07RSD002

LE JARDIN DES PAPES
2001 AVENUE DWIGHT EISENHOWER
84200 CARPENTRAS

FG 230465

Facture du 16/04/2023
n° 10170966205



Montant Hors TVA 1 989,38 €
Montant TVA (payée sur les débits) 386,64 €

Facture TTC 2 376,02 €

Montant restant dû avant facture 2 956,38 €

Des montants dûs antérieurs n'ont pas été totalement réglés.

Montant total à payer (TTC) 5 332,40 €

à régler avant le 02/05/2023

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

• Prochaine facture vers le 16/05/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 1419963090
Compte commercial : 1-7PW8QLS

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti

Nom du client

LE JARDIN DES PAPES

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002584124172
1215 AVENUE JOHN FITZGERALD KENNEDY
84200 CARPENTRAS

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007
RUM : TIP049214199630901410458535801604

LE JARDIN DES PAPES
2001 AVENUE DWIGHT
EISENHOWER 84200
CARPENTRAS

TIPSEPA
EST

Montant en euros
5 332,40

Flasher quel point



payer en ligne

IBAN :

JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

Identification
réglement

921419963090141045853580

EDF
ENTREPRISES
75937 PARIS Cedex 19

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

101709662057

070115160427 52921419963090141045853580918104 533240

Détail de votre facture du 16/04/2023 n° 10170966205

Document à conserver 10 ans

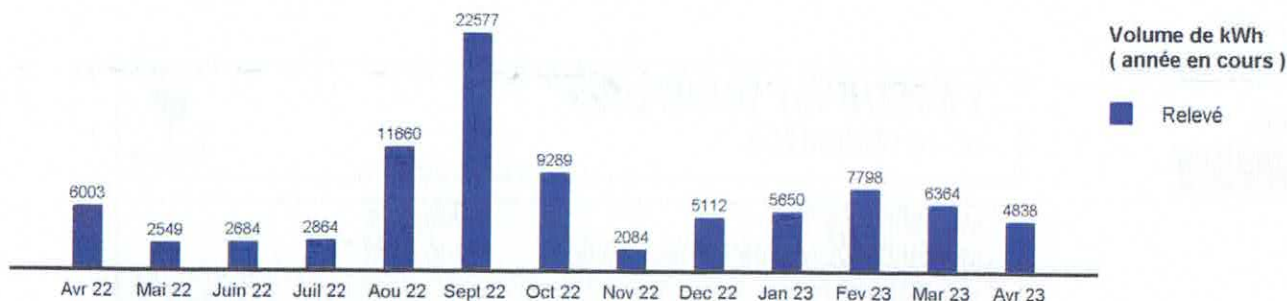
Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-7PW8QIW
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2019
Venant à échéance le 31/12/2022

Données Point de Livraison

1215 AVENUE JOHN FITZGERALD KENNEDY 84200
CARPENTRAS
Réf Acheminement Electricité : 30002584124172

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				864,56 € HT	
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA	
Abonnement	du 01/04/2023 au 30/04/2023	32,50 €/mois	32,50 €	20,00 %	
Consommation (HT)	Période	Conso 7 493 kWh	Prix unitaire HT	832,06 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Hiver	du 15/02/2023 au 14/04/2023	6 076 kWh	16,448 c€/kWh	999,38 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 15/02/2023 au 14/04/2023	2 900 kWh	10,873 c€/kWh	315,32 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Eté	du 15/02/2023 au 14/04/2023	1 484 kWh	3,434 c€/kWh	50,96 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 15/02/2023 au 14/04/2023	742 kWh	1,490 c€/kWh	11,06 €	20,00 %
Annulation estimation facture n°10168626804	du 15/02/2023 au 15/03/2023	-2 536 kWh	16,448 c€/kWh	-417,12 €	20,00 %
Heures Pleines Hiver					
Annulation estimation facture n°10168626804	du 15/02/2023 au 15/03/2023	-1 173 kWh	10,873 c€/kWh	-127,54 €	20,00 %
Heures Creuses Hiver					

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				947,20 € HT	
Composante de gestion - Reprise	Période	Quantité	Prix unitaire HT	-15,48 €	Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 15/02/2023 au 16/03/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 15/02/2023 au 14/03/2023	28.000 c.j	51,58 c€/c.j	14,44 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 15/03/2023 au 14/04/2023	31.000 c.j	51,58 c€/c.j	15,99 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 15/03/2023 au 13/04/2023	30.000 c.j	51,58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 15/04/2023 au 14/05/2023	30.000 c.j	51,58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 15/02/2023 au 16/03/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 15/03/2023 au 13/04/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 15/02/2023 au 14/03/2023	28.000 p.j	65,82 c€/p.j	18,43 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 15/03/2023 au 14/04/2023	31.000 p.j	65,82 c€/p.j	20,40 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 15/03/2023 au 13/04/2023	30.000 p.j	65,82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 15/04/2023 au 14/05/2023	30.000 p.j	65,82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %

Détail de votre facture du 16/04/2023 n° 10170966205

Données contrat

Contrat Garanti
 Réf. de votre contrat 1-7PW8QIWW
 Prix non réglementés
 Souscrit depuis le 01/01/2019
 Venant à échéance le 31/12/2022

Données Point de Livraison

1215 AVENUE JOHN FITZGERALD KENNEDY 84200
 CARPENTRAS
 Réf Acheminement Electricité : 30002584124172

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)

		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 15/02/2023 au 16/03/2023	PS pondérée : 131 kW		-237,62 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 15/03/2023 au 13/04/2023	PS pondérée : 131 kW		-237,62 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 15/02/2023 au 14/03/2023	3673,040 kWh	6,04 c€/kWh	221,78 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 15/03/2023 au 14/04/2023	4066,580 kWh	6,04 c€/kWh	245,54 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Eclair	du 15/03/2023 au 13/04/2023	3935,400 kWh	6,04 c€/kWh	237,62 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Eclair	du 15/04/2023 au 14/05/2023	3935,400 kWh	6,04 c€/kWh	237,62 €	20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 15/02/2023 au 14/03/2023	545,000 kWh	4,50 c€/kWh	24,53 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 15/02/2023 au 14/03/2023	3804,000 kWh	4,50 c€/kWh	171,18 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 15/02/2023 au 14/03/2023	2015,000 kWh	3,29 c€/kWh	66,29 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Été	du 15/02/2023 au 14/03/2023	0,000 kWh	2,03 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Été	du 15/02/2023 au 14/03/2023	0,000 kWh	1,57 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 15/03/2023 au 14/04/2023	0,000 kWh	4,50 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 15/03/2023 au 14/04/2023	1727,000 kWh	4,50 c€/kWh	77,72 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 15/03/2023 au 14/04/2023	885,000 kWh	3,29 c€/kWh	29,12 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Été	du 15/03/2023 au 14/04/2023	1484,000 kWh	2,03 c€/kWh	30,13 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Été	du 15/03/2023 au 14/04/2023	742,000 kWh	1,57 c€/kWh	11,65 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 15/02/2023 au 14/03/2023	0,000 h	1052,00 c€/h	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 15/03/2023 au 14/04/2023	0,000 h	1052,00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services	0,00 € HT	Taux de TVA
-Services (Espace client, Bilan annuel)	INCLUS	

Éléments divers	56,20 € HT	Taux de TVA
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10168626804 du 15/03/2023	16,20 €	Non soumis
Indemnité forfaitaire pour la facture 10168626804 du 15/03/2023	40,00 €	Non soumis

Impôts et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				121,42 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 15/02/2023 au 14/04/2023	11 202 kWh	0,05000 c€/kWh	5,60 €	20,00 %
Annulation de CSPE sur consommations estimées	du 15/02/2023 au 15/03/2023	-3 709 kWh	0,05000 c€/kWh	-1,85 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 15/02/2023 au 15/04/2023	536,58	21,93 %	117,67 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site	1 989,38 €	Hors TVA
VA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette 56,20 €	386,64 €
Total non soumis à la TVA	0,00 €	
VA à 20,00%	1 933,18 €	386,64 €
Total TTC pour ce site	2 376,02 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 031036024688 Type de compteur : PME-PMI
 Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Longue Utilisation
 Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 131

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures de pointe	110
Opérateur Heures pleines hiver	110
Opérateur Heures creuses hiver	110
Opérateur Heures pleines été	150
Opérateur Heures creuses été	150

Index (relevés / estimés)	Index de début	Index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Pointe	72797 le 15/02/2023	73342 le 14/03/2023	du 15/02/2023 au 14/03/2023	Pointe 25
Heures Pleines Hiver	543124 le 15/02/2023	546928 le 14/03/2023	du 15/02/2023 au 14/03/2023	Heures Pleines Hiver 29
Heures Creuses Hiver	240852 le 15/02/2023	242867 le 14/03/2023	du 15/02/2023 au 14/03/2023	Heures Creuses Hiver 20
Heures Pleines Été	2430907 le 15/02/2023	2430907 le 14/03/2023	du 15/02/2023 au 14/03/2023	Heures Pleines Été 0
Heures Creuses Été	695146 le 15/02/2023	695146 le 14/03/2023	du 15/02/2023 au 14/03/2023	Heures Creuses Été 0
Pointe	73342 le 15/03/2023	73342 le 14/04/2023	du 15/03/2023 au 14/04/2023	Pointe 0
Heures Pleines Hiver	546928 le 15/03/2023	548655 le 14/04/2023	du 15/03/2023 au 14/04/2023	Heures Pleines Hiver 21
Heures Creuses Hiver	242867 le 15/03/2023	243752 le 14/04/2023	du 15/03/2023 au 14/04/2023	Heures Creuses Hiver 17
Heures Pleines Été	2430907 le 15/03/2023	2432391 le 14/04/2023	du 15/03/2023 au 14/04/2023	Heures Pleines Été 24
Heures Creuses Été	695146 le 15/03/2023	695888 le 14/04/2023	du 15/03/2023 au 14/04/2023	Heures Creuses Été 15

ix

Un escompte n'est accordé pour paiement anticipé

trouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

- 4,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
- 6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
- 6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
- 5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr